



Renvoi arbitraire d'une troupe théâtrale

Par **pfqe_old**, le **15/03/2009** à **17:24**

Bonjour,

Voilà mon souci:

J'ai intégré une compagnie de théâtre (forme associative) au mois d'octobre 2008 afin de jouer dans une pièce de théâtre dont 4 représentations étaient prévues: 1 en décembre, 1 en janvier, 1 en février et 1 en mars.

Alors que nous avons répété au moins 2 fois par semaine depuis lors (début octobre), je n'ai pour ma part eu aucun contrat, ni proposition d'adhésion, ni assurance. Nous avons joué dans un théâtre les 3 premières représentations.

Or avant la dernière prévue, j'ai émis un souhait personnel auprès de la metteur en scène, de réunir les personnes de l'équipe qui le souhaiteraient, afin de faire un point et d'envisager l'avenir de manière plus professionnelle (contrat, dates ultérieures, politique à mener, etc...). Là-dessus, la metteur en scène m'a répondu que ma requête était injustifiée, et que pour ce qui concernait l'avenir, les personnes indisponibles pour les futures représentations prévues par elle, seraient remplacées d'office sans concertation ! Réponses auxquelles je ne m'attendais pas !... et qui justifiaient d'autant plus une réunion.

J'ai alors décidé d'envoyer à chacun de mes collègues un mail afin de soumettre l'idée d'une simple réunion.

C'est lors de la répétition qui a suivi que la metteur en scène, dans un état de nervosité et d'agressivité extrêmes à mon égard m'a interdit oralement de communiquer avec qui que ce soit de l'équipe sans son consentement (!), et m'a renvoyé de l'équipe devant tous les autres comme un malpropre, faisant fi de tout égard, de tout mon temps passé depuis octobre et de mon investissement bénévole.

Elle continue d'utiliser la vidéo où je parais ainsi que les photos pour la promotion du spectacle.

Il s'agit je pense d'un renvoi lié à un abus de pouvoir.

- Que puis-je faire ? Il n'y a jamais eu ni rémunération ni contrat.
- J'ai l'intention de faire valoir mon droit à l'image afin qu'ils n'utilisent plus mon image pour la promotion du spectacle. Qu'en pensez-vous ?
- Elle m'a visiblement remplacé pour la dernière représentation qui aura lieu dans une semaine, et je dispose encore de certains costumes qu'elle me fait réclamer; que puis-je faire ?

Merci de votre réponse.
Cordialement.

Par **frog**, le **15/03/2009** à **18:56**

[citation]- J'ai l'intention de faire valoir mon droit à l'image afin qu'ils n'utilisent plus mon image pour la promotion du spectacle. Qu'en pensez-vous ?[/citation]
S'agissant d'une oeuvre collective, cela me semble difficile.

[citation]je dispose encore de certains costumes qu'elle me fait réclamer; que puis-je faire ?[/citation]
Les rendre.